



Mise en demeure d'huissier

Par **longview**, le **04/12/2015** à **20:57**

Bonjour,

Je viens de recevoir aujourd'hui une lettre de mise en demeure d'un huissier belge me réclamant plus de 300 euros de la part de Proximus (compagnie internet belge).

J'ai vécu pendant deux ans en Belgique et avais contracté un contrat internet avec la compagnie Proximus. J'ai résilié au mois de Novembre 2014 mon abonnement sans aucun soucis. Le vendeur m'avait ce jour-là dit : "Votre abonnement est résilié, vous n'avez plus rien à faire. C'est réglé."

Je n'ai pas eu de nouvelles de la compagnie depuis ce jour.
Seulement j'ai reçu aujourd'hui une lettre de mise en demeure me signifiant des créances pour les dates du : 26/05/2015, 24/06/2015, 28/07/2015, 26/08/2015, 27/09/2015.

Ayant quitté la Belgique en novembre 2014, j'avoue être dans l'incompréhension...

Que pourrai-je faire pour régler le problème?

En vous remerciant d'avance,

Longview